

Madame Elisabeth BORNE
Ministère de la Transition écologique et Solidaire
244 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Madame la ministre,

C'est au titre de président du Mouvement de la Ruralité (LMR) que je viens vous interpellier sur le choix de votre gouvernement d'augmenter le nombre d'éoliennes dans notre pays, impactant quasi exclusivement les territoires ruraux.

Nous avons cru à une prise de conscience du président de la République lors de son allocution le 14 janvier 2020 à Pau, où il convenait que l'acceptation sociétale n'était pas au rendez-vous avec les Français.

Mais voilà, quelques mois après, changement d'orientation avec la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ! Alors même que l'enquête publique faisait état d'une majorité défavorable, vous engagez un déploiement supplémentaire de l'éolien sur le territoire national. Pourtant, cette énergie est entachée par de nombreux problèmes environnementaux et sanitaires que semble éluder votre ministère et celui de la Santé.

En matière d'environnement, vous n'êtes pas sans savoir que les éoliennes selon un rapport scientifique allemand, sont responsables de la mort de plusieurs millions d'insectes et selon BirdLife international ou World Nature international, de millions d'oiseaux protégés, plus de 8 millions par an rien que pour l'Espagne (selon Birdlife). En France, c'est un même fléau pour la faune ailée (chiroptères, martinets noirs, roitelets à triple bandeau, alouette des champs, mais aussi des rapaces comme le faucon crécerelle, le milan noir ou la buse variable) qui paye un lourd tribut, massacrée par les pales des éoliennes.

De plus, par les infrasons et les champs magnétiques produits, ces machines occasionnent de fortes mortalités d'animaux d'élevage, à l'exemple de l'élevage de monsieur Didier POTIRON, proche du parc éolien des Quatre seigneurs (44) avec ses 350 vaches mortes. La situation de cet éleveur devrait suffire à vous sensibiliser sur les dangers que fait peser cette énergie, car l'analyse des poils de ses animaux, comme ceux des cheveux de sa famille, révèle aussi une contamination aux terres rares, poussières qui seraient potentiellement émises par les aimants surpuissants des rotors. Ajoutées aux champs magnétiques et aux infrasons pulsés, vous avez là, un cocktail mortifère pour les hommes, les animaux et l'environnement. Les riverains de ce parc dorment sous des couvertures de survie et certains sont devenus électrosensibles, vivant un enfer au quotidien. Que dire de la situation d'exclusion des enfants atteints de la maladie d'asperger et qui ne peuvent plus vivre, ni se promener à proximité de ces engins.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, aucune enquête ou étude de l'ANSES voire des GPSE n'a été portée sur ces pollutions aux terres rares dans l'environnement, ni même sur les risques sanitaires par ingestion pour les hommes et les animaux. Je ne reviendrais pas sur tout l'aspect économique, il est suffisamment traité dans le rapport parlementaire de la commission Aubert ou

de la Cour des comptes, pour étayer son non-sens économique et environnemental puisque sans effet contre le réchauffement climatique tout en alourdissant considérablement la facture de l'état à hauteur de 121 milliards sur 20 ans.

Autre sujet qui interpelle l'ancien président de Chasse Pêche Nature Traditions (CPNT) que je suis, ce n'est pas tant votre récente sollicitude, appuyée par votre secrétaire d'État Brune Poirson, a adressé votre soutien à monsieur Rigaux. Ce n'est pas temps le fait que vous êtes indignée d'une exaction portée à son encontre avec un animal mort déposé sur son véhicule, car l'acte est inacceptable, même si nous pouvons douter de la véracité des auteurs désignés par sa communication médiatique. Mais, c'est votre silence sur les exactions des animalistes et autres antispécistes qui menacent de mort monsieur Willy Schraen, le président de la Fédération nationale des Chasseurs (FNC).

Vous savez très bien, que monsieur Rigaux est aussi intimement lié à l'Association L-214, qui avec d'autres associations agissent régulièrement en dehors ou à la limite des lois. Par votre posture, vous encouragez la provocation et les intrusions chez autrui. Depuis des années il provoque les chasseurs, tant par ses vidéos que par ses propos fallacieux sur une activité parfaitement légale.

Vous vous empressez de soutenir un provocateur qui est une des courroies d'encouragement au chasse-bashing. Par de tels agissements, vous n'encouragez pas au vivre ensemble, mais à la montée des violences et des exactions contre les chasseurs, leurs structures et leurs biens.

Vous vous exprimez très vite sur une mésaventure à la véracité incertaine, habitué aux montages de L-214, on peut s'attendre à tout sur celle-là. Par contre vous n'avez rien dit sur les attaques contre le siège de certaines fédérations de chasse, les destructions de cabanes et relais de chasse, la destruction de miradors et autres constructions destinées aux activités cynégétiques. Même sur les obstructions aux chasses à courre, elles aussi légales, vous n'avez rien dit.

On peut aussi regretter que votre gouvernement tarde à déposer la loi sur le délit d'entrave aux activités légales initiée par le Sénat sous la houlette du sénateur Jean-Noël Cardoux.

En tant que ministre de tutelle de la chasse, les chasseurs seraient en droit d'attendre de votre part, une neutralité de traitement.

Or, en priorisant votre soutien à l'antispéciste Rigaux tout en ignorant le président des chasseurs Willy Schraen, vous contribuez à creuser le fossé sociétal orchestré par les antispécistes pour la cause animaliste au détriment de celle des humanistes que nous sommes.

Les menaces de mort proférées contre le président de la FNC, des agriculteurs, des éleveurs, des bouchers-charcutiers, des fourreurs... et les dégradations de biens et les incendies à caractère criminel aurez dû conduire, la ministre que vous êtes, à plus de retenue dans votre affichage partisan pour ces activistes animalistes.

Ces éléments m'amènent à vous demander d'une part l'action que vous comptez mener pour la protection de l'environnement, des animaux et des humains face aux pollutions et aux dangers sanitaires induits par les éoliennes et, d'autre part, de quelle façon vous comptez soutenir publiquement le président de la Fédération des chasseurs menacé de mort et dénoncer cette situation et, pour finir, quand pensez-vous que le gouvernement traitera à l'Assemblée nationale le projet de loi sur le délit d'entrave aux activités légales ?

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ces demandes.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Eddie PUYJALON

Président national LMR

Conseiller régional LMR de Nouvelle-Aquitaine

